



ZONE DE DISTRIBUTION : PUIITS DU SER

Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée peut ponctuellement présenter une qualité bactériologique dégradée. Elle présente des concentrations en chlorures de vinyl élevées qui peuvent être réduites par ébullition (composé très volatil). Cette eau peut être consommée avec cependant une vigilance pour les personnes les plus fragiles. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours ou à mener rapidement. Un suivi spécifique a été mis en place afin d'évaluer l'évolution de la qualité de l'eau.
Cette eau présente un caractère agressif et peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque existe si votre réseau intérieur contient des canalisations en plomb.

Indicateur global de qualité

D

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ESTANCOUS 1, PUIITS DU PONT DU SER, VIALLET. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 65 personnes sur 1 commune (LEYNHAC). Le responsable des installations est : « SYND PAYS DE MAURS RIVES D'OLT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYND PAYS DE MAURS RIVES D'OLT » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

C

Anomalies régulières

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **90 %**
Valeur maxi : **17 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **9,2 mg/L**
Valeur maxi : **17,8 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **238**
Valeur maxi : **0,0051 microgramme/L**

CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)

D

Composé très volatil, peut être éliminé par ébullition

Élément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **7**
Valeur moyenne : **0,438 microgramme/L**
Valeur maxi : **4,67 microgramme/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **2,8 °f**
Valeur maxi : **3,3 °f**

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Eau agressive

Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **4**
Valeur maxi : **4**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 30/05/2026

UDI 015001494

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations intérieures ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.